

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE MUTUALISE

Les communes participantes :

FRESSELINES
NAILLAT
ST SULPICE LE DUNOIS
ST SEBASTIEN
LA CELLE DUNOISE



Préambule

La réforme des rythmes éducatifs vise à assurer un plus grand respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, grâce à une meilleure répartition des heures d'enseignement en classe sur la semaine et à une programmation des séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

L'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires fixe trois principes :

- l'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin (les matinées sont réservées aux apprentissages fondamentaux)
- une journée de classe de maximum 5h30 et une demi-journée de maximum 3h30 ;
- une pause méridienne de 1h30 au minimum.

Des activités pédagogiques complémentaires aux heures d'enseignement seront organisées par les enseignants en groupes restreints afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des autres élèves ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école, en lien avec le projet éducatif territorial. L'ensemble des activités proposées aux élèves au cours de la journée sera ainsi organisé de façon complémentaire.

Ces activités périscolaires doivent être organisées dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT). Son but est de tirer parti de toutes les ressources du territoire et de créer des synergies pour garantir une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire et offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Ainsi, le Projet Educatif Territorial est un projet évolutif en partenariat qui vise notamment à :

- développer sur notre territoire une politique locale et globale, concertée et évaluée en faveur des enfants et des jeunes ;
- favoriser l'accès des enfants et des jeunes à des projets d'éducation populaire, à l'autonomie, et à l'engagement citoyen afin qu'ils trouvent leur place dans la société.

Il repose sur une stratégie éducative établie à l'issue d'un diagnostic précis des besoins culturels, artistiques, sportifs, sociaux des enfants, des jeunes et de leurs familles. Il répond à des besoins d'espace, de temps, de rythmes de vie, d'activités de loisirs, de santé, de transport, de logement, d'orientation, d'information, etc.

SOMMAIRE

1. Le diagnostic

- 1.1. Les équipements sportifs :
- 1.2. Les équipements scolaires :
- 1.3. Les équipements sociaux et socioculturels
- 1.4. La population

2. Les acteurs (clubs et associations du territoire

3. Les besoins non satisfaits, les atouts et contraintes

4. Les publics cibles

5. Les objectifs poursuivis en matière éducative et les effets attendus

6. L'organisation mutualisée entre les 5 communes

- 6.1. L'organisation de la semaine
- 6.2. Les objectifs éducatifs visés
- 6.3. Les Objectifs pédagogiques
- 6.4. La mise en place des activités

7. Les activités proposées

8. Les tarifs des prestations facturées aux familles

9. Les acteurs engagés

10. La structure de pilotage (composition et organisation)

11. Les modalités d'information des familles

12. Les modalités d'évaluation (périodicité et critères)

1. Le diagnostic :

- Carte du territoire et du champ d'intervention :



1.1. Les équipements sportifs :

Sur Fresselines :

- Une cour avec des jeux extérieurs, du sable, un terrain de basket et deux préaux de chaque côté du bâtiment (40m²)
- Un terrain de tennis, voir avec le café ou la mairie pour les clefs
- Le terrain de l'espace Monet Rollinat de 3000 m² en herbe situé à 15 min de l'école avec un espace en sable

Sur Naillat :

- un terrain de foot, un terrain de tennis goudronné
- un terrain de basket goudronné
- un terrain de pétanque(en travaux) en face de la boulangerie

Sur St Sébastien :

- Terrain de foot avec ses vestiaires et sanitaires

- Un terrain de tennis
- Une cour séparée en deux parties avec grand préau et des jeux extérieurs.

Sur St Sulpice le Dunois :

- Le stade de foot avec vestiaires, table extérieure et toilettes
- Cour d'école avec jeux au sol de 700 m² et ses jeux en bois, clôturée
- Un préau de 98 m² qui va être bientôt fermé

Sur La Celle Dunoise :

- camping avec terrain de tennis, possibilité d'utilisation espace jeux, et salle au premier avec baby-foot et table de ping pong
- stade avec espace extérieur pour plantations et préau (pluie)
- Base de loisirs en face de l'école terrain multisports basket, foot et autres traçage
- préau de chaque coté
- salle de loisirs

1.2. Les équipements scolaires :

Sur Fresselines :

- Une cantine
- Quatre salles de classe de 40m²

Sur Naillat :

- une cantine
- 4 salles de classe

Sur St Sébastien :

- 3 classes de 50m²
- 1 salle de garderie de 50m²

Sur St Sulpice le Dunois :

- 2 salles de classe
- 1 salle de sieste

Sur La Celle Dunoise :

- 2 salles de classe séparées par des rideaux épais.

1.3. Les équipements sociaux et socioculturels

Sur Fresselines :

- Une salle polyvalente de 150 m² avec une cuisine, un hall de 24m², des toilettes, une estrade située derrière l'école
- Un emplacement pour un aménagement extérieur avec jardin
- L'espace Monet Rollinat

Sur Naillat :

- une bibliothèque au sein de l'agence postale
- une salle polyvalente grande et lumineuse

Sur St Sébastien :

- Une salle polyvalente de 145 m² avec une cuisine à côté de la mairie avec une plus petite avec carrelage au sol, tables et chaises à disposition
- Bibliothèque de 25 m² et 25 m² deux petites pièces pour un petit groupe à 8 min de l'école
- Une salle mille club avec du carrelage au sol, avec tapis, tables et chaises avec point d'eau et toilettes.

Sur St Sulpice le Dunois :

- Une salle à côté de la mairie (salle de réunion) pour des ateliers calmes et non salissants
- Un par terre pour faire des plantations et autres aménagements
- La cantine mais pas de peinture
- La bibliothèque en haut de la mairie mais pour un petit groupe
- Salle polyvalente de 160 m² avec petite estrade, tables, chaises et cuisine, possibilités de séparation avec des portes coulissantes

Sur La Celle Dunoise :

- salle polyvalente de 135 m²
- salle de loisirs de 124m² + 27 m² d'estrade

1.4. La population

Tableau de la situation démographique

COMMUNES	POPULATIONS EN HABITANTS
NAILLAT	667
FRESSELINES	634
LA CELLE DUNOISE	600
ST SULPICE LE DUNOIS	650
ST SEBASTIEN	714

2. Les acteurs (clubs et associations du territoire)

Sur Naillat :

Commerce :

- Boulangerie / épicerie
- Agence Postale
- Bibliothèque : pouvoir l'utiliser pour des ateliers d'écriture, de lecture...

Associations :

- A.C.C.A
- A.F.N
- Association Nallaitoise de Gymnastique
- Club du troisième âge
- Comité des fêtes
- Entente sportive Dun-Naillat

Sur Fresselines :

Commerce : la Poste, un coiffeur, une boulangerie, une épicerie et un restaurant

Associations :

- Comité des fêtes et d'animation
- Comité des fêtes de la Bussière
- Les amis de Fresselines
- A.V.D.C
- A.C.C.A
- AAPPMA Société de pêche
- La gymnastique de Fresselines
- Creuse in Vision
- F.N.A.C.A
- La Compagnie Taiko : intervention théâtrale

Sur St Sulpice le Dunois :

Commerce : auberge, épicerie

Le centre équestre « La ferme du cheval Rouge » pourrait être l'occasion d'ateliers sur l'approche et la découverte du cheval et de son activité.

Sur le Celle Dunoise :

Commerce : l'auberge, un bar / Restaurant, une épicerie / Dépôt de pain, un Jardin bio écologique et un coiffeur.

Association :

- Club sportif cellois (Tennis de table) : utilisation de matériels et intervention pour un apprentissage sur la pratique et les règles de jeu.
- A.C.C.A
- Association des anciens combattants
- Comité des fêtes
- Coopératives scolaires

- La gaulle Celloise (pêche) : peut-être l'occasion d'intervention sur la pratique de la pêche
- Creuse moto compétition

Sur St Sébastien :

Commerce : deux traiteurs, une boulangerie, deux services informatique, un centre équestre, une boutique de vêtements, une épicerie et deux salons de Coiffure.

Associations :

- Club de foot
- A.C.C.A
- 2 Associations de gymnastique féminine
- Club des aînés
- Comité des fêtes
- Ecole de musique

3. Les besoins non satisfaits, les atouts et contraintes

Dans la mise en œuvre de ce projet éducatif de territoire, l'ensemble des 5 communes présente un certain nombre de contraintes :

- Le territoire rural qui entraîne des contraintes de déplacements
- La répartition des compétences à différents échelons administratifs du territoire : compétences scolaires et périscolaires au niveau communal et compétence extrascolaire (politique petite enfance/Enfance/Jeunesse) au niveau intercommunal.
- Le refus de quatre communes de la Communauté de Communes de s'impliquer dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires
- Les faibles marges du budget des communes du pays Dunois.

Les atouts identifiés :

- La population de l'intercommunalité est en légère augmentation et atteint près de 8000 habitants
- Une vie associative dynamique favorisant le lien social
- Le développement de territoire d'une politique petite enfance/enfance/Jeunesse forte grâce à un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et la MSA.

4. Les publics cibles :

La Celle Dunoise		
CE1	CD1	9
CE2		7
CM1	CD2	7
CM2		10
Total		33

Fresselines		
GS né 2009	FR1	7
CP né 2008	FR2	9
CE1	FR1	14
CE2	FR3	10
Total		40

St Sulpice le Dunois		
TPS né en 2012	SD 1	11
PS né 2011		6
MS né 2010		8
GS né 2009	SD 2	9
CP né 2008		9
Total		43

Naillat		
TPS né en 2012	NA1	3
PS né 2011		10
MS né 2010		3
GS né 2009	NA2	13
CP né 2008	NA3	7
CE1		10
CE2	NA4	7
CM1		4
CM2		8
Total		65

St Sébastien		
PS né 2011	SB1	8
MS né 2010		9
GS né 2009		9
CP né 2008	SB2	3
CE1		7
CE2		11
CM1	SB3	11
CM2		6
Total		64

5. Les objectifs poursuivis en matière éducative et les effets attendus

L'enfant et sa famille, se situent au cœur du projet mis en œuvre et en complémentarité avec le projet d'école, le projet éducatif de l'accueil de loisirs, les besoins des enfants. Il s'agit en particulier de :

- proposer aux enfants une gamme d'activités à vocation de découverte et de plaisir
- favoriser la conduite citoyenne (respect, tolérance, etc.), notamment dans une approche de développement durable
- renforcer l'apprentissage de la vie en collectivité
- organiser la participation des jeunes aux décisions qui les concernent
- développer l'inventivité, les aptitudes logiques notamment par la pratique de jeux individuels et collectifs
- développer la curiosité par l'expérimentation
- améliorer la communication et la connaissance des nouvelles technologies
- mieux connaître son corps et sa maîtrise par des activités physiques et sportives
- développer la sensibilité, la curiosité et la créativité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.

L'objectif transversal et attendu des actions mises en œuvre consiste à favoriser la réussite et l'épanouissement des enfants et des jeunes. Il s'agit également de respecter les rythmes de l'enfant et de veiller à assurer la meilleure transition possible entre la vie familiale et les activités de l'enfant.

Les activités proposées dans le PEDT ne doivent pas uniquement avoir une visée occupationnelle mais plutôt répondre aux attentes et envies des enfants. De même, ces activités doivent se concevoir en termes d'initiation et de découverte d'une pratique et non dans une perspective d'apprentissage systématique.

6. L'organisation mutualisée entre les 5 communes

6.1. L'organisation de la semaine :

Les activités proposées seront sur la base de 2 X 1.5 heures en fonction de nos difficultés en milieu rural.

Les ateliers se dérouleront les lundis, mardis, jeudis et vendredi après-midi durant 1h30 ou 3h pour une séquence de 13h30 à 15h pour une classe et une séquence de 15h à 16h30 pour une autre.

Tableau d'organisation des séquences retenues :

	horaires	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ANIM1	13H30/15h	SB 1	FR1	NA1	FR2
	15h/16h30		FR2		FR1
ANIM 2	13H30/15h	SB 2	FR3	NA2	
	15h/16h30				FR3
ANIM 3	13H30/15h	SB 2	CD1	NA3	CD2
	15h/16h30		CD2		CD1
ANIM4	13H30/15h	SB 3	SD1	NA4	SD1
	15h/16h30		SD2		SD2

SB : St Sébastien NA : Naillat CD : La Celle Dunoise FR : Fresselines SD : ST Sulpice le Dunois

6.2. Les objectifs éducatifs visés :

- Favoriser l'épanouissement des enfants
- Développer la curiosité intellectuelle
- Renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école

6.3. Les Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la responsabilité de l'enfant
- Respecter le rythme de l'enfant

- Maintenir la créativité, l'expression individuelle ou collective et l'un intérêt pour la lecture
- Favoriser les rencontres et échanges pour et entre les enfants
- Travailler sur la notion de citoyenneté et d'environnement
- Garantir la sécurité physique, affective et morale

6.4. La mise en place des activités

Plusieurs thèmes seront abordés durant l'année, un thème par cycle de vacances à vacances.

Période 1 : de septembre à Toussaint

Période 2 : de Toussaint à Noël

Période 3 : de Janvier à Février

Période 4 : de Février à Pâques

Période 5 : de Pâques aux vacances d'été

Le CAPD pourra être amené à faire intervenir des intervenants extérieurs pour des projets spécifiques. Il traitera directement avec l'organisme et mettra en place les interventions si nécessaire.

7. Les activités proposées :

La mise en place de temps dédiés à des activités péri éducatives se doit de permettre aux enfants de se découvrir de nouveaux centres d'intérêt, d'accéder à de nouveaux loisirs et de s'initier à de nouvelles pratiques.

Les domaines d'activité doivent être variés afin de chaque enfant puisse s'exprimer par des :

- Activités sportives : motricité, jeux d'équipes, sports oubliés
- Activités d'expression: musique, chant, danse, le théâtre, le cinéma, l'écriture
- Activités audiovisuelles : photographie, la scénographie
- Activités informatiques : recherche, création d'article
- Activités manuelles : sculpture, pliage, peinture, vannerie, couture, mini menuiserie...
- Activités sur la découverte du patrimoine naturel et humain
- Initiation à la cuisine, aux pratiques alimentaires
- Activités liées à l'environnement naturel, humain, création de potager, le paysagisme...
- Activités liées à la citoyenneté

8. Les tarifs des prestations facturées aux familles

Les communes se sont engagées à la gratuité sur le principe des animations proposées. L'ensemble de ces communes a signé une convention de délégations de mission au Centre d'Animation du Pays Dunois pour la mise en place des activités.

9. Les acteurs engagés :

Naillat
le bourg
23800 Naillat
05-55-89-07-27
mairie-naillat@orange.fr

St Sébastien
1 avenue de la Gare
23160 St Sébastien
05-55-63-50-39
comunestebastien@wanadoo.fr

La Celle Dunoise
1 rue des peintres
23800 La Celle Dunoise
05-55-89-10-77/ mairie@lacedledunoise.fr

St Sulpice le Dunois
le bourg
23800 St Sulpice le Dunois
05-55-89-08-17
mairie.st.sulpice.le.dunois@wanadoo.fr

Fresselines
6 rue Maurice Rollinat
23450 Fresselines
05-55-89-70-46
fresselines.mairie@wanadoo.fr

Le Centre d'Animation du Pays Dunois
9 place de la Poste
23800 Dun le Palestel
05-87-66-00-00
Cdr.aipd@paysdunois.fr

Accueil de Loisirs du Pays Dunois « La Cabane Magique »
Rue des Rateries
23800 Dun le Palestel
05-55-89-05-10
Clsh.aipd@paysdunois.fr

10. La structure de pilotage (composition et organisation)

Le comité de pilotage composé de la DASEN, d'un représentant de la DDCSPP, de la CAF, de la MSA, des directrices des écoles, des délégués des parents (un parent par école) et des délégués départementaux de l'Education Nationale et des maires des communes concernées.

Le groupe de travail composé des élus des communes participantes et de l'association du Centre d'Animation du Pays Dunois.

11. Les modalités d'information des familles

Une note de présentation du projet à destination de tous les parents avant les vacances scolaires et une réunion d'information se fera au niveau des communes

12. Les modalités d'évaluation (périodicité et critères)

Une évaluation se fera 2 fois par an au niveau quantitatif sur la fréquentation et une qualitative avec l'expression des enfants, des familles, des directeurs d'écoles et des animateurs.